

:

H A U T E



S A I N T O N G E

Décision n° 5542024
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer contrat de travail avec :

- Monsieur RABILLER Adrien en tant que serveur en restauration le 23 novembre 2024,
- Madame CORMIER Léa en tant que serveuse en restauration le 24 novembre 2024,

Fait à Jonzac,

Le 22 NOV 2024

Le Président

Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,

M. Jean-Michel RAPITEAU